



Lavoir de Carsac



Moulin Neuf




Eglise de Carsac





Fiche rando
Carsac-Aillac


Les Chemins des Meuniers en Pays de Fénelon

Conseils pour randonner

 N'oubliez pas que vous n'êtes pas des chameaux, **prenez donc de l'eau dans votre sac !**

 A moins que vous ne soyez des Robinsons Crusoe, prévoyez de **bonnes chaussures de randonnée !**

 **Soyez respectueux de la nature :** les fleurs sont tellement plus belles dans leur écrin de verdure !

 Comme les animaux, ne laissez que des traces qui s'effacent !
Pas de déchets !



Partager vos avis et vos photos sur Instagram ou Facebook ! #fenelontourisme #randofenelon

Si vous rencontrez des problèmes d'entretien et de balisage, merci de nous le signaler via l'adresse tourisme@paysdefenelon.fr ou dans nos bureaux d'information touristique

Secours : 18 ou 112 / SMS d'urgence pour sourds et malentendants : 114



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Communauté de communes



APAM
ASSOCIATION PERIGORDINE
DES AMIS DES MOULINS



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Office de Tourisme



INFO PARCOURS

Distance : **10,5 km**

Dénivelé : **+ 129 m**

Temps : **3h30 à pied**

Fléchage **jaune et APAM***

Association Périgordine des Amis des Moulins

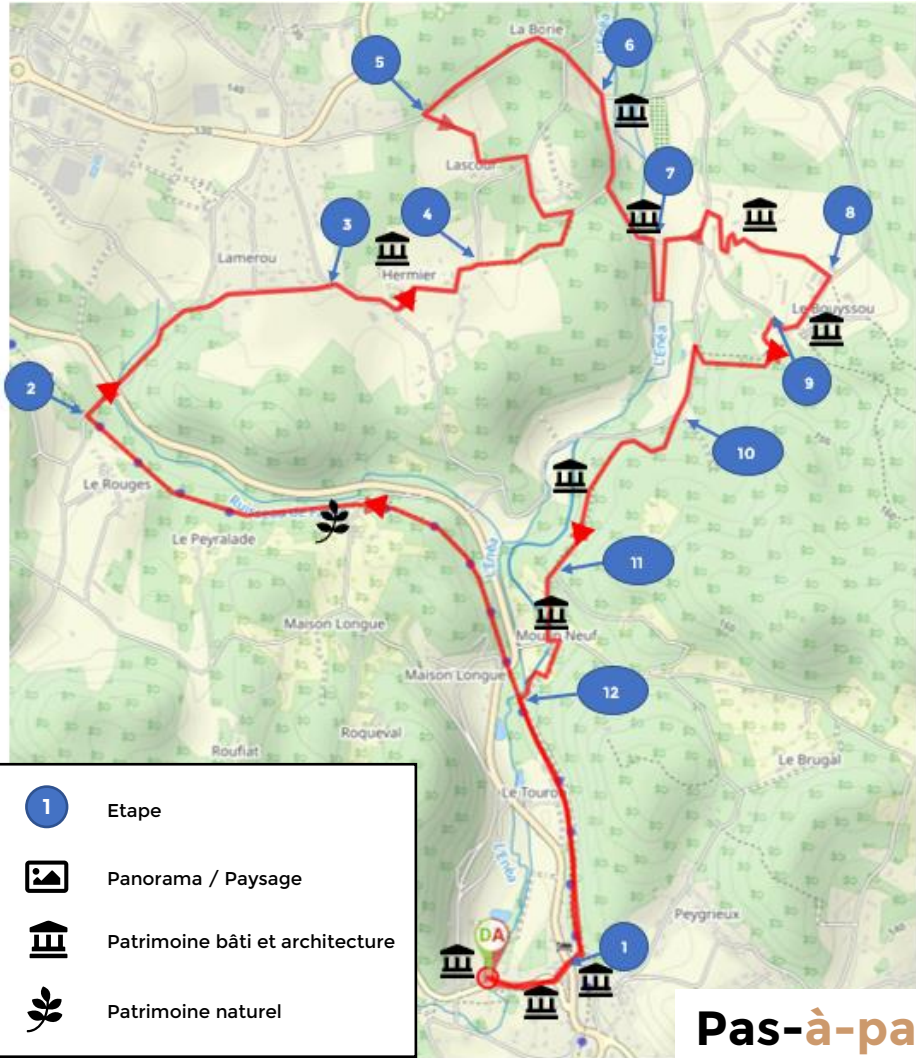
Office de Tourisme du Pays de Fénelon

Z.A. Rouffillac
24370 CARLUX
05 53 59 10 70
tourisme@paysdefenelon.fr
www.fenelon-tourisme.com

Le village meunier de Carsac-Aillac a une histoire liée à l'eau, avec la rivière Enéa dont les eaux activaient plusieurs moulins depuis la fin du Moyen Age. Découvrez 5 moulins à travers cette jolie randonnée.

Grâce à ce QR code
retrouvez cette fiche en
version numérique sur le site
www.fenelon-tourisme.com





Pas-à-pas

Départ - Depuis le panneau d'appel situé sur le parking entre l'église et le restaurant « O moulin », traverser la route pour débiter la randonnée au panneau d'appel du chemin des meuniers. Suivre le petit sentier qui suit le ruisseau, jusqu'au lavoir. Après le lavoir, le contourner et traverser la départementale pour suivre la petite ruelle qui monte en face vers le bourg.

Eglise et château de Carsac

Lavoir* - « Devant vous, le lavoir de la commune, l'ancêtre de la machine à laver ! Longtemps la lessive s'est faite sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri au bord de la rivière. La création des lavoirs résulte d'une prise de conscience de l'importance de la salubrité publique et des principes élémentaires d'hygiène. Les lavoirs tels que nous les connaissons étaient considérés comme indispensables à la vie de la cité en facilitant un tant soit peu le labeur des lavandières. C'était un endroit que fréquentaient les femmes du village pour y faire la lessive et en profiter pour faire passer les nouvelles du village. »

*source : APAM (Association Périgordine des Amis des moulins)

1. Traverser la route par le passage piéton pour prendre la ruelle directement en face. Tourner directement à droite vers le four à pain.

Four à pain

Puis, monter les escaliers pour tourner à gauche, sur la voie verte. Attention, cet espace est partagé avec les cyclistes et vous n'êtes pas prioritaire : bien marcher à gauche de la chaussée. Poursuivre sur la voie verte pendant environ 3 km.

Marmite des géants* - Les marmites des géants sont une curiosité géologique. Leur formation pourrait être attribuée au choc des eaux et à des remous qui mettent en mouvement des cailloux, finissent par creuser les roches et forment des cavités.

2. Quitter la voie verte en suivant le panneau « MOULINS APAM » à droite. Un petit raidillon permet de rejoindre une route : prendre à gauche. Traverser ensuite prudemment la D704 et poursuivre sur la « Route de Codec ». Après cette traversée, poursuivre environ 400 m, laisser la 1ère route à gauche, et à la patte d'oie, prendre à droite en suivant « La route de Galajou »

3. Poursuivre à droite direction « L'Hermier ». A la chapelle de l'Hermier, prendre à gauche pour passer devant l'entrée du magnifique « Manoir de l'Hermier », très belle demeure périgourdine.

Chapelle de l'Hermier (à l'angle) et Manoir de l'Hermier

4. Lorsque la route prend un virage à gauche, poursuivre en face par un sentier herbeux. Après environ 300 m, à la route, prendre à gauche. Au carrefour un peu plus loin, continuer en face (lieu-dit Lascour). Passer derrière le Manoir de Lascour.

5. Au croisement, tourner à droite direction « Hameau de la Borie ». Longer un parc accrobranche puis les gîtes « Hameau de la Borie ». Puis, au croisement, prendre en face la « Route des 6 chemins ».

6. Au croisement, tourner à droite en suivant la route de Lascour.

Moulin de papier (ferme aquacole)* - Moulin du XVIème siècle, qui a appartenu à un maître papetier avant de devenir moulin à huile, aujourd'hui ferme aquacole.

Au prochain carrefour, suivre la route à gauche. **7.** Après le petit pont (un lavoir et le règlement d'eau se trouvent à sa gauche), possibilité d'aller/retour en longeant la bambouseraie jusqu'au panneau n°10.

Lavoir et règlement d'eau

Au croisement, prendre à gauche, puis immédiatement à droite par la « route de Bouyssou ».

Calvaire

8. Au carrefour, tourner à droite

Hameau du Bouyssou, joli village en pierre

9. Juste après la maison, emprunter le chemin qui descend à gauche. A la route environ 300 m plus bas, tourner à gauche en prenant le virage en épingle à cheveu.

10. Continuer en face par le chemin du « Roc de Navette », 250 m après, laisser le chemin de castine qui prend un virage à gauche et suivre le petit sentier en face.

Sculptures en métal - Ces sculptures en métal, des œuvres de Michel Pinel, sont exposées sur les terres d'un autre artiste, Jacques Hurtaud.

11. Lorsque le chemin se termine, poursuivre en face, sur la route.

Moulin Neuf* - « Le Moulin Neuf est un moulin du XVème s. qui a appartenu au Vicomte de Turenne, seigneur de Montfort. Particularité de ce moulin, lors de la restauration par le propriétaire actuel, la découverte d'une roue souterraine verticale à pales ! Ce moulin ne se raconte pas, il se visite si vous avez la chance de découvrir le propriétaire.

Juste après le Moulin Neuf, prendre la route à gauche, puis immédiatement à droite le chemin qui longe les falaises.

12. Au lieu de reprendre la voie verte, prendre le petit sentier terreux qui la longe. Au moment où ce chemin rejoint la voie verte, emprunter le tunnel et rejoindre le chemin par lequel vous êtes arrivés. Retourner au parking de départ par le même trajet qu'à l'aller.